



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Ecole Jules Ferry – création du groupe scolaire de centre ville – approbation du projet et du plan de financement prévisionnel

DEL-2012-097

Numéro de la délibération : 2012/097

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 03/10/2012

Date de convocation du conseil : 27/09/2012

Date d'affichage de la convocation : 27/09/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET.

Ecole Jules Ferry – création du groupe scolaire de centre ville – approbation du projet et du plan de financement prévisionnel

Rapport de Nelly Burlot

En 2005, une étude avait été réalisée sur un projet de regroupement des écoles Quinivet et Jules Ferry, dans le but de former un groupe scolaire de centre ville sur un seul et même site, à savoir l'école élémentaire Jules Ferry.

Réactualisé en 2011, ce projet nécessitait les services d'un maître d'œuvre.
Par décision du Maire, en date du 2 décembre 2011, la société Atelier d'Architecture GAUTIER/GUILLOUX a été retenue et missionnée pour le réaménagement du site.

Ce réaménagement porte, entre autres, sur les points suivants:

- **Création d'une école maternelle de 3 classes** avec les salles annexes nécessaires, après démolition de l'ancien gymnase, du bloc sanitaire de la cour et, à la demande de l'ABF, du préau élémentaire, remplacé par un nouveau préau avec galerie extérieure.
- **Restructuration de l'école élémentaire existante:**
 - * Refonte des circulations du sol au plafond, du RDC au 2ème étage
 - * Mise aux normes d'accessibilité PMR avec ascenseur
 - * Isolation de la couverture du bâtiment
 - * Remise à jour du comptage eau potable
 - * Reprise de la centrale incendie et toutes sujétions
- **Extension des locaux de restauration** par la création de l'office dans la petite cour qui sert de parking au personnel de l'école, et remplacement du matériel obsolète.
- **Autres travaux** : création d'un bloc sanitaire de cour, d'un nouveau préau, délimitation de 2 cours séparées maternelles et élémentaires, remplacement des menuiseries extérieures de l'ancien local de tir à l'arc reconverti en salle d'activités physiques.

Après présentation de l'avant-projet sommaire aux différents acteurs concernés, à savoir les directions d'école, les enseignants, les représentants de parents d'élèves et le personnel de service, puis à l'ABF, le maître d'oeuvre l'a présenté, ainsi que l'estimation financière, à la Commission Action Scolaire et Jeunesse et à la Commission Travaux réunies le 19/09/2012.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Ecole maternelle neuve	864 000,00 €	Etat (DETR)	208 000,00 €
Restructuration école élémentaire	553 000 €	Département	90 000,00 €
Extension locaux restauration	220 500 €		
Préau et galerie couverte	87 000 €	Commune	1 738 500,00 €
Bloc sanitaire de cour	72 000 €		
Menuiseries extérieures salle d'activités physiques	20 000 €		
Traitement paysager	5 000 €		
Matériel et mobilier de cuisine	60 000 €		
Maîtrise d'oeuvre	135 000 €		
Autres dépenses (études géothermie, coordination, sécurité..)	20 000 €		
TOTAL HT	2 036 500 €	TOTAL HT	2 036 500 €
TOTAL TTC	2 435 654 €	TOTAL TTC	2 435 654 €

Les crédits de paiement nécessaires pour l'exercice 2012 sont inscrits au BP 2012.
L'autorisation de programme devra être révisée dans le cadre du BP 2013.

Nous vous proposons :

- d'approuver le projet de création du groupe scolaire de centre ville sur le site de l'école J. Ferry
- d'approuver le plan de financement prévisionnel et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) du Conseil Régional, du Conseil Général.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 4 octobre 2012

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

